



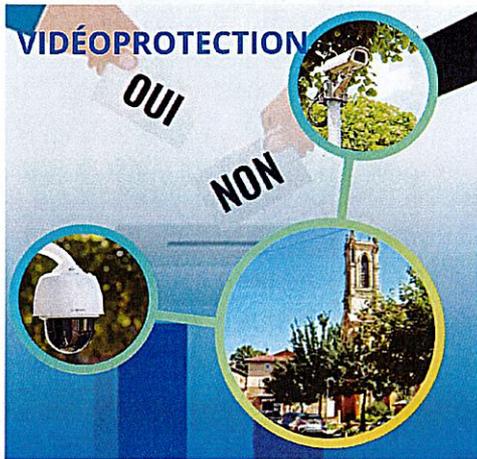
Le Fil infos de Cogny

Lettre d'information de la Mairie aux COGNYSARDS

N°21 - Juin 2025



Référendum le 31 août 2025 : la vidéoprotection dans notre village : oui ou non ?



Dans le Fil Infos de décembre 2024, nous vous informions que la municipalité était en réflexion pour la mise en place d'un système de vidéoprotection dans le village.

Nous avons été accompagnés par la cellule de Prévention Technique de la Malveillance et Vidéoprotection du Groupement de la Gendarmerie Départementale du Rhône.

Suite à leur diagnostic complet, nous avons sollicité la Société Lease Protect pour un devis concernant l'éventuelle installation d'un tel système.

A la suite des études et du devis, le Conseil est partagé sur ce sujet.

Après échanges lors du Conseil de mai 2025, la question de l'organisation d'un référendum a été mise au vote : une majorité s'est dégagée pour cette solution.

Il y aura consultation des habitants sur la mise en place d'une vidéoprotection sur notre commune.

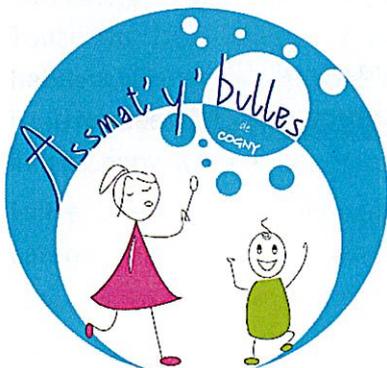
Ce vote aura lieu le 31 août 2025 et tous les citoyens de Cogny sont invités à s'impliquer dans ce choix.

Nous aurons dans les semaines à venir l'occasion de vous donner plus d'informations sur ce référendum qui est une première pour notre commune.

Ce moment de démocratie locale, sur un tel sujet, donne des moments d'échanges entre les personnes qui se positionnent en faveur du "pour", du "contre" et les indécis.

Vous allez pouvoir donner votre avis, comme la Loi le permet, sur un sujet qui, nous le savons, donne lieu à discussion.

Bonne nouvelle pour les parents, la garde de vos enfants est assurée !



Plusieurs assistantes maternelles agréées de notre commune ont actuellement des **places disponibles pour accueillir vos enfants** dans un environnement chaleureux et sécurisé.

N'hésitez pas à contacter directement les assistantes maternelles pour discuter de vos besoins et organiser une première rencontre.

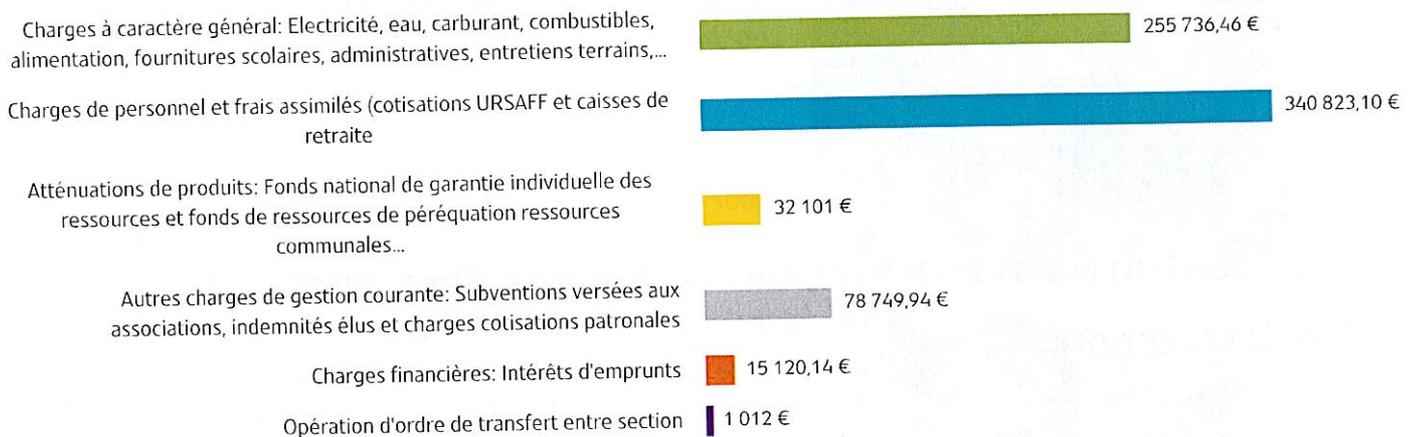
Elles se feront un plaisir de vous présenter leur cadre d'accueil et leurs disponibilités.

Pour trouver les coordonnées des assistantes maternelles de Cogny, consultez le site de la mairie de Cogny.

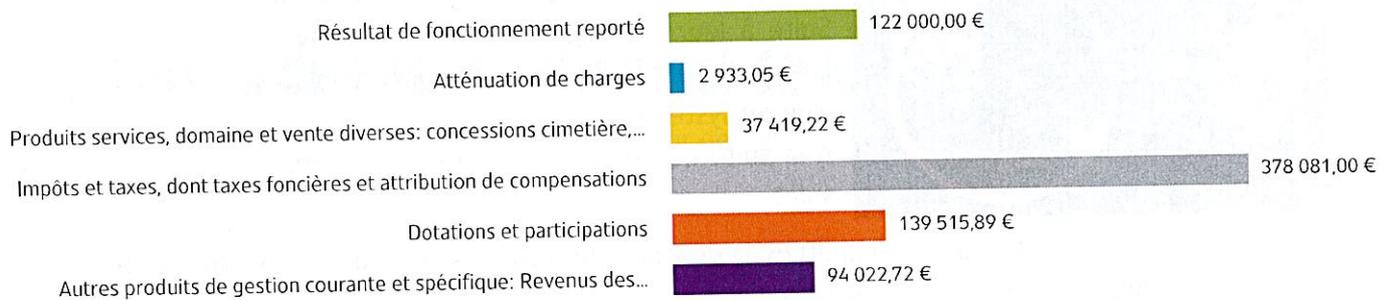


Budget : résultat de l'exercice 2024

Dépenses de fonctionnement pour un montant total de 723 542,64 €

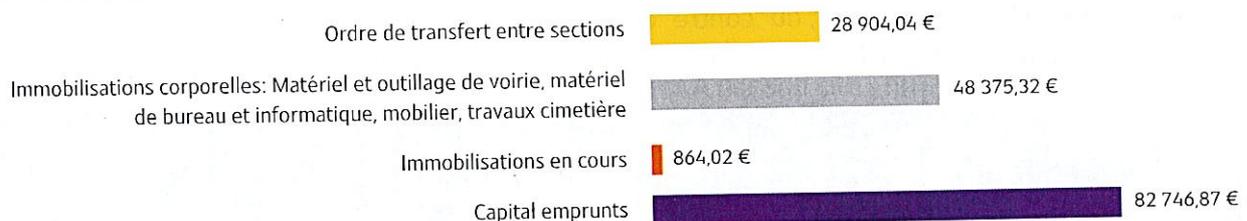


Recettes de fonctionnement pour un montant de 773 971,88 €



Le résultat de l'exercice 2024 fait apparaître un excédent de 50 429,24 €.

Dépenses d'investissement pour un montant total de 160 890,25 €



Recettes d'investissement pour un montant total de 293 310,20 €



Ce qui donne un résultat bénéficiaire de clôture de 132 419,95 €.

Vie de village

Marché artisanal : retour sur une belle journée

Le 18 mai, la 4^{ème} édition du marché artisanal de Cogny a accueilli au centre du village une quarantaine d'artistes-exposants représentant de nombreuses disciplines artistiques : couture, céramique, peintures, bijoux, photos, poterie, savons, bougies, tournage sur bois, maroquinerie, verre filé, bois flotté... sans oublier Adrien, un forgeron établi à Rivolet, qui a invité les visiteurs à assister à des animations sur forge ; Jacques, un cognysard, qui a proposé des improvisations chorégraphiques de Tai Chi sur le parvis de l'église et l'orchestre le TRUC (Terrible Rivolet Ukulélé Club) qui a interprété des chansons traditionnelles de son répertoire.



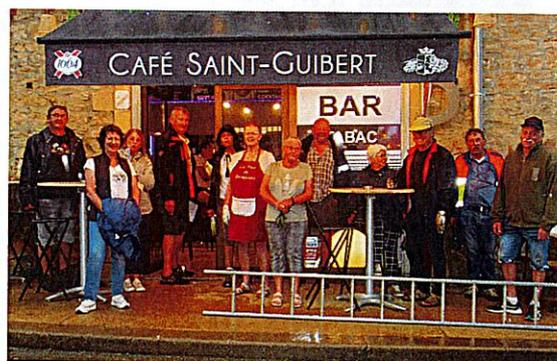
Merci à toutes et à tous ainsi qu'à Eric notre barman, Carine et Jean-Pierre nos épiciers, Mehdi notre nouveau pizzaiolo, qui ont proposé aux visiteurs de la petite restauration sucrée et salée, ainsi que la classe en 0 qui avait investi la salle des fêtes pour réaliser et vendre des burgers-frites. Sous un beau soleil, cette journée très réussie a illustré, une fois de plus, le dynamisme et la bonne ambiance qui règnent dans notre village.

Le marché aux fleurs fête ses 40 ans

Le comité de fleurissement a fêté ses 40 ans d'existence, et son 40^{ème} marché de printemps. A ses débuts, en 1985, les lieux fleuris étaient peu nombreux. Au fil des ans, la commune a installé des jardinières, des massifs, le fleurissement de Cogny a été récompensé de nombreuses années au concours (devenu label) des villes et villages fleuris et a obtenu jusqu'à 3 fleurs. Ces dernières années, le comité est passé à un fleurissement raisonné, en limitant le nombre de plantes, plantant des vivaces, la commune s'est munie de bacs de récupération afin d'utiliser l'eau pluviale pour l'arrosage. Le comité de fleurissement compte une bonne quinzaine de bénévoles intéressés par l'embellissement de Cogny. Deux marchés aux fleurs ont lieu, l'un au printemps : le 1^{er} mai, avec fleurs et légumes, et le second fin octobre, pour les fleurs automnales.

Le 19 mai, sous un temps menaçant et finalement pluvieux, les bénévoles avec en renfort deux amies belges de St Guibert, ont encore une fois garni les jardinières et espaces verts. Ce sont 300 géraniums lierres – accompagnés de 160 plantes à massifs de 15 variétés différentes – qui ont été installés. En 2025, le comité de fleurissement a financé 80% du fleurissement de la commune de Cogny.

"Merci à tous les cognysards et amis qui viennent faire leurs achats aux marchés aux fleurs, grâce à eux, Cogny est fleuri".



Activité culturelle

La chambre secrète, retour sur l'initiative d'une Cognysarde

Le 14 mars 2025, à la bibliothèque de Cogny, Cécilia Biard nous a proposé une lecture sur le thème de la grâce : représentation poétique illustrée par différents personnages et assortie de pauses musicales et chantées.

Le public s'est volontiers laissé traverser par des mots, des images et des sons, pour toucher la grâce.

Nouvelle procédure d'accès à la déchèterie

Mise en place pour garantir un service plus fluide, optimisé, gratuit et réservé aux seuls particuliers et habitants du territoire.

Démarches à effectuer :

- Créer un compte sur le site de l'agglomération : www.agglo-villefranche.fr
- Saisir jusqu'à 3 plaques d'immatriculation
- Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois et la carte grise (les professionnels n'ont pas accès à la déchèterie mais d'autres filières sont proposées)
- Les administrations et associations sont autorisées sous réserve d'acceptation d'une demande préalable.

• Déchèterie

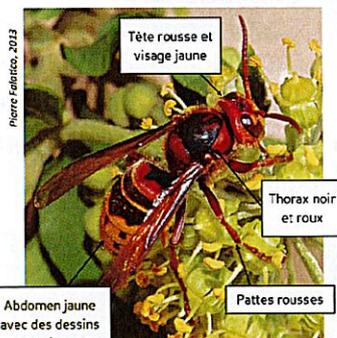


Le système est mis en place depuis avril et vous pouvez donc vous inscrire ; le contrôle lecture de plaque par caméra sera opérationnel au 1er Juillet 2025.

Infos au numéro Vert : 0800 512 201 ou dechets@agglo-villefranche.fr

Lutte contre la prolifération du frelon asiatique : n'agissez pas seuls

FRELON EUROPEEN *VESPA CRABRO*



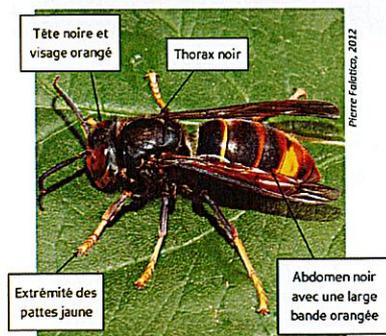
Il est essentiel de bien distinguer le frelon asiatique (*Vespa Vélutina*) du frelon européen (*Vespa Crabro*) généralement plus grand et se reconnaissant à ses rayures jaunes et noires, ainsi qu'à son thorax roux. Bien qu'il soit carnivore, il contribue à l'équilibre écologique en consommant des insectes nuisibles.

En revanche, le frelon asiatique, arrivé en France en 2004, est une espèce invasive qui représente une menace pour la biodiversité, en particulier pour les abeilles. Ce prédateur peut détruire une colonie en moins de deux semaines. De plus, il est plus agressif et possède un dard de 6 mm, capable de projeter du venin, rendant ses piqûres dangereuses pour l'homme.

La colonie atteint son apogée en septembre, puis elle disparaît avec le froid, sauf les femelles fécondées qui se cachent l'hiver et constituent par leur ponte une nouvelle colonie au printemps suivant.

Les nids de frelons asiatiques sont construits dans des endroits très variés et difficiles d'accès, souvent en hauteur ou dans des lieux fermés et confinés (cime de grands arbres, les cerisiers étant très prisés, laine de verre sous les charpentes et toitures, nichoirs à oiseaux...).

FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA*



Si vous repérez un nid de frelons asiatiques :

- **ne pas intervenir seul et faire appel à un professionnel** car le risque de piqûres est élevé, et ces frelons peuvent attaquer en groupe si leur nid est menacé.

- prendre une photo, le **signaler en mairie ou à www.frelonsasiatiques.fr**

Composteurs collectifs : bilan 1 an après leur installation

Les habitants qui ne disposent pas de composteurs individuels doivent (obligation depuis le 1er janvier 2024) déposer leurs biodéchets dans les composteurs collectifs.

Des seaux d'apport fournis par l'agglomération sont à disposition à la mairie.

Au cours de l'année, il a été constaté que le composteur situé à l'aire de loisirs se remplissait lentement.

Nous avons adressé un courrier aux habitants pour qu'ils nous fassent part de leurs difficultés ; ce courrier est resté sans réponse et la situation ne s'améliore pas.

L'animateur biodéchets de l'agglomération a fait la même constatation et nous a proposé de le remplacer par un plus petit de 600 litres ; nous avons accepté.

A la mairie, nous sommes toujours à dispositions pour vous aider ou répondre à vos questions.



Conférence du 4 avril 2025 "Agir pour la biodiversité", synthèse en quelques points

- **Office Français de la Biodiversité (OFB)** : Amélie Chantereau a détaillé les missions de l'OFB, qui incluent la recherche, l'expertise, la sensibilisation, la surveillance des maladies animales (réseau Sagir) et la police environnementale, avec un appui aux gestionnaires d'espaces naturels.

- **Société de chasse** : Thierry Chabert et Jean-Michel Pouly ont souligné l'importance de la régulation du gros gibier par les chasseurs pour maintenir l'équilibre écologique et leur rôle de sentinelles sanitaires de la faune sauvage. La collaboration de 25 ans avec la commune se manifeste notamment par la "matinée verte" annuelle et des sorties éducatives pour les enfants des écoles.

- **Agriculture et viticulture** : Lionel Delorme et Didier Duchaussoy ont expliqué l'évolution des pratiques visant à réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans la viticulture, en privilégiant les préparations naturelles et l'aide d'auxiliaires (oiseaux, acariens, insectes). Seul le traitement insecticide d'urgence contre la flavescence dorée est obligatoire par arrêté préfectoral, suivant les informations données par le Bulletin de Santé Végétal (BSV). La certification Haute Valeur Environnementale (HVE) est une garantie, malgré l'évolution constante du parasitisme.

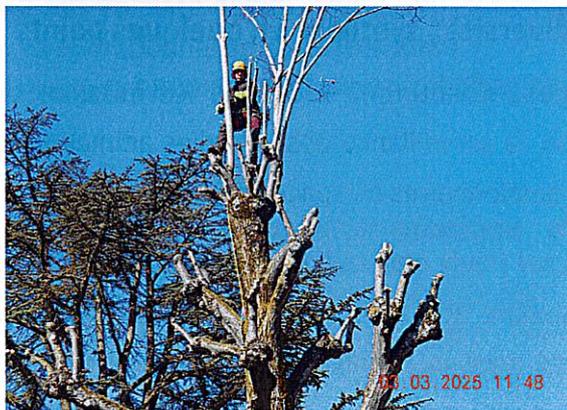
- **Association "Demain c'est ici et maintenant"** :

Éric Broutin a présenté cette jeune association qui promeut le respect de la nature. Il a détaillé des actions concrètes que chacun peut mener pour favoriser la biodiversité, comme l'aménagement des espaces bâtis et des espaces verts pour accueillir la faune (hirondelles, chouettes, chauves-souris), l'installation de nichoirs et mangeoires, la végétalisation des murs et la préservation des zones humides.

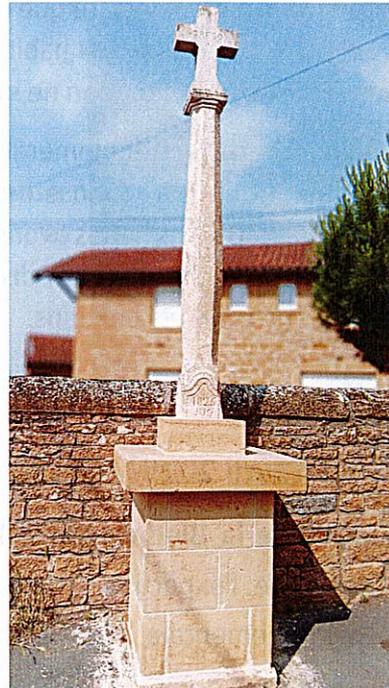


Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site de la commune, onglet environnement.

Renouvellement des canalisations d'eau potable du Corbet jusqu'à Lachanal



Elagage des tilleuls au Monument aux Morts



Restauration de la croix de "Molandry"

Participation citoyenne

C'est un dispositif mis en place en 2016 qui regroupe des habitants de notre village, particulièrement engagés pour observer et signaler les anomalies qui pourraient nuire à la tranquillité et la sécurité de tous. Il s'agit de pouvoir aider efficacement les gendarmes ; mais il s'agit aussi de pouvoir donner des conseils en matière de prévention des cambriolages et de toute escroquerie.

Voici les noms de ces habitants qu'on peut identifier comme des référents bien répartis sur la commune :

M. Emile CHEUTIN, M. Michel MORIN, Mme Claudette MORIN,
Mme Patricia SINTES, Mme Joëlle LIRAUD, M. Joanny CRETIN,
M. Dominique POGNANT-GROS, M. Michel MOUCHET,
M. Yves CHETAIL, M. Hervé LE MAOUT, M. Jean-Félix BLANCHET,
M. Lionel DELORME, M. Eric ORTEGA, Mme Francine KHEMDOUDI



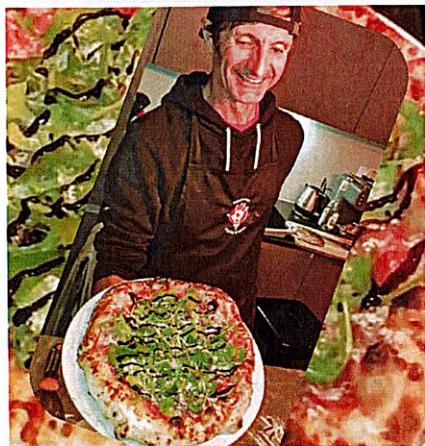
Liste Patrimoine et Solidarité (tribune d'expression de la liste minoritaire)

Le remplacement de la conduite d'eau potable du Corbet et à Lachanal, décidé et financé par l'Agglo de Villefranche, est en cours par l'entreprise Rampa.

+ Ça bouge à Cogny

Viva la pizza : 4 "spots" de pizzas à Cogny pour tous les goûts !

Selon un sondage CSA, les Français placent la pizza en 3ème position de leurs plats préférés derrière le poulet frites et la raclette. Dans notre village 4 points de vente proposent des pizzas ayant chacune leur spécificité.



- La pizzeria « la Caverne », 263 route du Mont Saint Guibert, a cédé la place le 9 mai à «Kaza Pizza», tenue par Safia, son épouse Mehdi et leur pizzaiolo Dominique. «Kaza Pizza» propose des pizzas, des bowls, des tacos et des hamburgers élaborés avec des produits frais et faits maison. Ouvert tous les jours sauf le mercredi, de 18h à 23h, «Kaza Pizza» peut livrer à partir de 25 € et le mardi 1 pizza est offerte pour 2 pizzas achetées (tél. 09 83 52 74 39).

- **Mano Ciao** avec Gilles (photo), un habitant de Cogny, propose quant à lui, depuis le 1^{er} avril, un service de pizzas napolitaines à domicile pour les apéros, anniversaires, événements sportifs et culturels etc... Gilles se déplace chez l'habitant avec sa pâte fermentée selon les

caractéristiques propres à la pizza napolitaine contemporaine. Il propose ainsi une carte de 8 pizzas, mais peut aussi créer d'autres saveurs, selon les goûts des uns et des autres (tél. 06 65 36 93 36).

- N'oublions pas Eric, le tenancier du **bar « Le Saint Guibert »** qui propose également des pizzas à ses clients, en plus des repas qu'il concocte désormais régulièrement tous les mardis et vendredis (tél. 04 37 55 18 11)

- ainsi que Carine et Jean-Pierre, à **l'épicerie**, qui proposent une offre de petite restauration rapide, dont des pizzas, tous les midis du mardi au dimanche (tél. 04 74 03 71 42).

Le club de Course d'Orientation des Pierres Dorées (COPIDO) s'implante à Cogny

Munis d'une carte et d'une boussole, vous nous avez peut-être vus nous entraîner dans Cogny.

Parfois seulement, car nous changeons de lieu toutes les semaines, comme autant de terrains de jeux à explorer. Notre pratique est simple et saine pour le corps comme pour l'esprit : l'objectif est de rallier les points de passage d'un parcours donné dans l'ordre, le plus rapidement possible, le tout en plein air. Ces points d'étape sont mentionnés sur la carte et matérialisés sur le terrain par des balises triangulaires en tissu orange et blanc.

Sur cette base, les entraînements varient et sont toujours différents, notre coach Sébastien étant toujours plein de créativité pour nous faire travailler la technique autant que le physique. Alors, les exercices deviennent des jeux de balise humaine, de lapin belge, de papillons, de pair-impair, etc.

Tout cela vous intrigue ? **Nous ouvrons nos entraînements hebdomadaires, le mercredi à 18h15, à tous les curieux dès la rentrée de septembre.** Celui du **10 septembre** aura d'ailleurs lieu à Cogny, à bon entendre !

Notre pratique est autant dédiée aux amateurs de pleine nature qu'aux compétiteurs. Dans cette seconde catégorie, nous avons la joie de compter un jeune champion de France dans la catégorie H12 (homme 12 ans), Adrien Bonnelle, qui s'est illustré lors des championnats dans les Landes en mai.

Tout ce joli monde cohabite avec enthousiasme et simplicité dans un club au rayonnement montant qui a installé son siège social à Cogny chez Sébastien et Mathilde Rora, qui ont participé à la création/restructuration du club (qui avait périclité) il y a de cela maintenant 6 ans.

Site internet : copido.fr - Facebook : [@copido69](https://www.facebook.com/copido69)



Initiatives locales

Les Gens du Coin : un réseau de liens se tisse à Cogny

Voilà 2 ans que le collectif a vu le jour. Sa mission ? L'"entraide par nature", soient deux axes de déploiement :

- l'entraide sous la forme d'échanges, de coups de main, de partage d'informations, etc.
- la connexion à la nature, le développement durable

Le lien s'est crée au début via une newsletter, un tableau à l'épicerie (merci encore à Carine et JP !) et perdure sous forme d'un groupe WhatsApp dans lequel les membres interagissent avec sobriété pour s'apporter leur soutien.



Des rencontres mensuelles permettent à ceux qui le souhaitent de se retrouver, avec ou sans thématique. Quelques exemples : films-débats sur l'agriculture, visites botaniques de jardins, après-midi jeux de société, rencontres au café ou pique-niques estivaux... Chacun est invité à apporter ses initiatives. Deux rencontres sont programmées : l'une autour des loisirs créatifs et une seconde sur le thème de l'écologie.

Ecrire à lesgensducoin.cogny@gmail.com pour plus d'infos ou rejoindre le groupe WhatsApp.

Rdv le 8 juillet à 18h30 à l'aire de jeux pour faire connaissance autour d'un pique-nique partagé.



Agenda des associations et de la Municipalité

20 juin : Fête de la musique sur la place du village à partir de 19h

28 juin : Kermesse de l'école

4 juillet : Nuit des vigneron

5 et 6 juillet : Festival de musique (JEM) de la Villa Hispanica

6 juillet : jambon à la broche de la 2010

19 juillet, 03 août et 10 août : Visites du village à 10h, inscriptions sur petragaia.fr

26 juillet : Concours de boules mixte

31 août : Référendum projet vidéoprotection

10 septembre : Entraînement découverte du COPIDO (course d'orientation) ouvert à tous, cf. article p.7

12 octobre : Choucroute de la classe en 3

19 octobre : Bourse aux jouets

Découvrez les événements organisés par la VILLA HISPANICA sur son site : <https://www.villahispanica.com>



Informations pratiques - Mairie

438 Rue Mont Saint-Guibert - 04 74 67 30 55 - secretariat@cogny.fr - www.cogny-beaujolais.fr

A Cogny, on ne perd pas l'fil !



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »